

SEVRAGE SUR PLACE DES PORCELETS

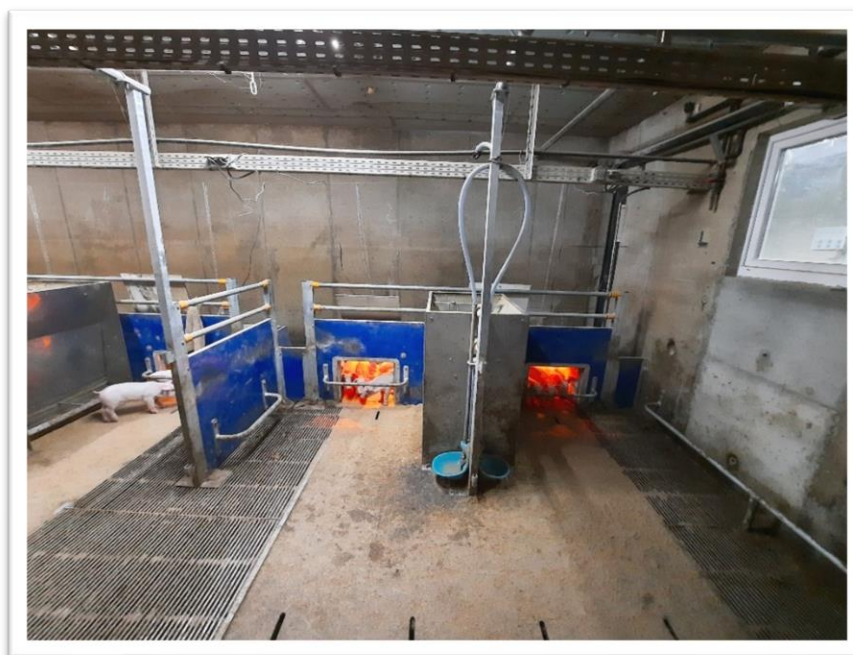
Objectif

Sevrer les porcelets sur place, dans la maternité.

Description

Lors d'un sevrage classique, la truie est conduite en verraterie où elle sera à nouveau inséminée, et les porcelets vont en « post-sevrage », une salle dédiée à leur stade physiologique.

Dans le cas présent, les porcelets ne changent pas d'environnement, ils sont juste séparés de leur mère, à l'âge de 28 jours. Après le sevrage, ils resteront 3 semaines supplémentaires dans la même salle, avant de rejoindre leurs congénères dans le bâtiment post-sevrage.



Contexte de mise en œuvre

L'exploitation visitée est un élevage des Côtes d'Armor. Exploitation familiale reprise en 1992, 600 truies (principalement DanBred*Duroc) y sont élevées en agriculture conventionnelle. Naisseur-engraisseur, l'exploitation suit une conduite en 7 bandes pour un sevrage à 28 jours. 230 hectares de cultures (blé, maïs) y sont autoconsommés par les porcs en étant transformés sur place par une unité de FAF (Fabrication A la Ferme).

En 2023, une salle de 10 places de maternité a été transformée en une salle de 8 places de maternité-liberté. L'entreprise GALVELPORC agri industries a créé sur mesure ces cases, il s'agit d'un prototype conçu spécifiquement pour cet élevage. Différents essais sont conduits dans cette salle, dont le sevrage précoce des porcelets.

D'autres essais sont menés sur l'exploitation, comme l'élevage de mâles entiers depuis novembre 2022.

Retours éleveur

Lors de la réalisation de l'enquête, les éleveurs testaient cette pratique. Ils n'avaient donc pas le recul suffisants pour l'évaluer. Selon eux, les porcelets devraient être moins stressés avec la pratique du sevrage, les résultats de l'essai permettront de le confirmer ou infirmer.

Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations récoltées auprès des élevages visités.